

## ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E.M. Werner Bauwens,  
Directeur général adjoint des Affaires multilatérales et de la  
mondialisation

### Assemblée générale des Nations Unies

New York, le 28 mars 2019

---

Madame la Présidente,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,

A juste titre, le Secrétaire général des Nations Unies a qualifié le changement climatique de "défi majeur de notre époque". Je salue la convocation de cette réunion de haut niveau à l'initiative de la Présidente de l'Assemblée générale et j'espère que cela renforcera l'élan politique nécessaire pour faire face au changement climatique, également dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs de développement. Le cyclone Idai et le nombre croissant de victimes au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe nous rappellent l'urgence d'agir.

Je me concentrerai sur **trois éléments**: une action climatique ambitieuse, la relations entre les océans et le climat et enfin le lien entre climat et sécurité.

1. Ces dernières années, nous avons considérablement progressé dans la lutte contre le changement climatique. **L'Accord de Paris** est une étape clé. La COP21 a été suivie d'une ratification large et rapide. La COP24 à Katowice a finalisé le règlement qui transforme l'accord de Paris en un accord pleinement opérationnel assurant une transparence totale dans les efforts sur le climat. Tout cela prouve que le multilatéralisme peut être une réussite.

Cependant, ne soyons pas complaisants. La recherche **scientifique et le rapport spécial du GIEC** sur le réchauffement de la planète à 1,5 ° C démontrent de façon extrêmement claire que nous ne faisons que la moitié de ce qui est nécessaire pour que le changement climatique atteigne des niveaux gérables. La conclusion évidente est qu'en 2019 et 2020 nous devons déplacer notre attention vers la mise en œuvre et **la hausse de notre ambition**. Les récentes manifestations populaires autour du changement climatique – emmenées par la jeunesse- illustrent l'intérêt du public en faveur d'action ambitieuse.

L'ambition climatique offre de **nombreuses opportunités**. Oui, nous devons tous investir profondément dans la transition de nos économies et dans la résilience de nos sociétés face au changement climatique. Mais ces coûts sont surmontables. L'économie européenne a connu une croissance de plus de 50% depuis 1990 et depuis lors, nous avons réduit les émissions de 22%, ce qui démontre que croissance économique et réduction des émissions peuvent aller de pair. La Commission européenne a présenté une proposition pour une économie climatiquement neutre à l'horizon 2050. Son analyse montre que la neutralité climatique est réalisable et qu'un supplément de 0,8% du PNB des investissements dans notre économie la rend

respectueuse de l'environnement et permet des avantages pour la santé. Nous verrons un impact positif sur l'emploi et l'innovation.

L'Union européenne est déterminée à contribuer à promouvoir l'ambition mondiale et à montrer la voie en matière d'action climatique accélérée sur tous les fronts. La réunion du Conseil européen de la semaine dernière à Bruxelles a confirmé que l'UE s'efforcera de présenter une stratégie ambitieuse à long terme d'ici 2020, compatible avec les objectifs fixés dans l'Accord de Paris. Nous encourageons tous les membres des Nations Unies à proposer des objectifs tout aussi ambitieux en matière de climat et de stratégies à long terme.

2. Les **océans** couvrent plus de 70% de la surface de la Terre, mais nous n'en avons exploré que moins de 5%. Nous avons de meilleures cartes de la lune que des océans. Il est surprenant que, jusqu'à présent, les sphères de négociation sur le climat et les océans n'aient connu qu'une interaction limitée, alors que les synergies entre tous les objectifs de développement durable, y compris le climat et les océans, sont si évidentes. C'est pourquoi la Belgique a organisé le 19 février dernier à Bruxelles une conférence de haut niveau sur les océans et les changements climatiques. 30 pays et organisations internationales ont adhéré à la Déclaration de Bruxelles.

Nous avons été le premier pays à mettre en œuvre la Planification Spatiale Maritime, car nous voulions trouver des réponses à des questions telles que la réconciliation de l'activité économique avec la préservation de notre écosystème. Nous avons installé une grande capacité d'énergie éolienne en mer du Nord. Nous avons également soutenu avec ferveur un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale et, en particulier, la création des zones maritimes protégées en haute mer, qui contribueront de manière significative à la résilience des océans. En tant que nation maritime, nous veillerons à ce que le transport maritime international joue également son rôle dans la lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub>. Bien que ce mode de transport n'ait pas été inclus dans l'Accord de Paris, nous avons contribué à la création de la « High Ambition Coalition » pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime international.

Nous encourageons le Secrétaire général des Nations Unies et le Chili, en tant que Président de la COP25, à renforcer les synergies entre les océans et le changement climatique.

3. Enfin, permettez-moi de parler brièvement du lien qui existe entre le **climat et la sécurité**. Il est amplement prouvé que le changement climatique est un multiplicateur de menaces. Nous avons eu un débat approfondi sur cette question en janvier dernier au Conseil de Sécurité et nous préconisons un intérêt soutenu à ce niveau. Alors que la CCNUCC et l'Accord de Paris fournissent le cadre adéquat pour lutter contre le changement climatique et que tout le système des Nations Unies participe à la mise en œuvre de ce cadre, nous devons investir dans **un système d'alerte précoce lié au climat**, le cas échéant également au niveau du Conseil de sécurité. Nous ne manquons pas d'informations substantielles sur les risques de sécurité liés au climat, mais le mécanisme permettant de les porter rapidement à l'attention du Conseil de manière opérationnelle, pourrait être amélioré. La Belgique a suggéré un clearing house rassemblant l'expertise institutionnelle des Nations Unies et les capacités d'analyse des États Membres afin d'aider le Conseil à faire face de manière efficace aux risques liés aux effets du changement climatique pour la paix et la sécurité internationales.

Merci de votre attention.